

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute commande passée à la société MARTOR SARL implique l'acceptation sans réserve du tarif et des conditions de vente ci-après. Toute autre disposition pouvant figurer sur les documents émanant de nos clients ne peuvent nous engager. Après réception de notre confirmation de commande, toute modification ou complément sont exclus.

### Prix

Les commandes pour lesquelles les prix ne font pas l'objet d'accords particuliers, seront facturées au tarif en vigueur le jour de l'expédition. Une commande cadencée en plusieurs livraisons ne peut être conclue que pour l'année en cours. Nos prix ne comprennent, ni TVA, ni assurance. La livraison est FRANCO un point en France métropolitaine. Notre minimum de commande est de 100,- €uros HT en cas de facturation avec TVA, et de 500,- €uros HT en cas de facturation sans TVA.

### Conditionnement

Nos produits sont livrés par carton ou multiple de carton. Les quantités commandées seront augmentées ou diminuées afin de correspondre au nombre de cartons entiers le plus proche.

### Livraison

La société MARTOR SARL choisit l'emballage et le transporteur appropriés pour chaque expédition. Par la remise au transporteur et au plus tard après le départ de notre établissement, le risque de perte ou de détériorations éventuelles de la marchandise, est supporté par le destinataire. La société MARTOR SARL se réserve le droit, d'expédier en recommandé - frais à la charge du client - les petits colis ou les échantillons de valeur unitaire importante.

### Délai de Livraison

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Un retard éventuel ne peut donner lieu à aucune indemnité. Les délais indiqués sont suspendus en cas de force majeure. Le client est en droit d'annuler sa commande, après un dépassement de délai d'un mois.

### Conditions de Paiement

Nos conditions de paiement sont NET à 30 jours, date de facture.

Le paiement anticipé ne donne droit à aucune déduction d'escompte.

Toute somme non payée à l'échéance sera augmentée d'une pénalité de retard égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée sur nos factures, entraînera l'exigibilité de toutes les sommes restant dues, quel que soit le mode de règlement prévu, ainsi qu'une intervention contentieuse et l'exigibilité, à titre de dommages-intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par l'Acheteur en cas de retard de paiement. Le Vendeur se réserve le droit de demander à l'Acheteur une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Pour les nouveaux clients ou en cas de solvabilité incertaine, nous nous réservons le droit de demander un paiement par avance.

### Retour de Marchandise

L'échange ou la reprise de marchandise sont soumis à l'accord de la société MARTOR SARL et ne sont possibles que pour des produits standards, en quantités normales. Le retour doit être effectué dans les trois mois suivant la date de livraison. Une décote de 15% sur la valeur de la marchandise retournée sera appliquée.

### Défaut de Livraison

Une livraison incomplète ou ne répondant pas à tous les critères qualitatifs, nous engage, à condition que le client renonce à tout autre recours, à fournir ou à remplacer les produits concernés. Pour ces cas, une réclamation écrite doit nous être adressée immédiatement (réception à notre société sous 10 jours en ce qui concerne les manquants).

Le fait que des produits manquent lors d'une livraison, n'autorise pas le client à retarder son paiement. Nous ne serons tenus à livrer les manquants que lorsque le client aura honoré ses obligations. Par ailleurs, les défauts de quelques articles, ne permettent pas de mettre en doute, la qualité de toute la livraison.

### Descriptifs de nos produits

Les photos, dessins, croquis et couleurs figurant au catalogue, tarif ou autres imprimés, ne constituent qu'une représentation approximative de nos articles. Les caractéristiques techniques ou esthétiques de nos produits, peuvent être modifiées sans avis préalable. Pour les commandes spéciales, il devra nous être transmis un document précisant les couleurs, les mesures et les différentes modifications par rapport à la référence standard.

Pour les fabrications spéciales (avec marquage publicitaire par exemple) nous nous réservons le droit d'augmenter ou de diminuer de 10% la quantité commandée (veuillez vous référer aux conditions de livraison de nos articles publicitaires).

### Clause de réserve de propriété

Conformément à la loi du 12 mai 1980, le vendeur reste propriétaire de la marchandise livrée jusqu'au paiement complet du prix. Le client supporte néanmoins les risques afférents à la garde et à la bonne conservation des marchandises.

### Juridiction

En cas de litige, les tribunaux de Strasbourg seront seuls compétents, sauf si la société MARTOR SARL préfère saisir toute autre juridiction.